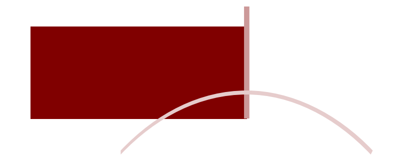
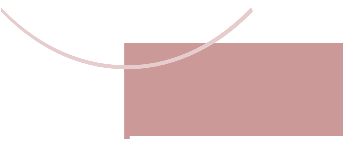
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE





Dossier de presse
Souscription publique



Depuis 2009, la CCMT s'est engagée dans la réhabilitation de son petit patrimoine. Ce sont ainsi 16 éléments qui ont été réhabilités depuis un peu plus d'un an. L'opération s'achèvera en juin 2011.

L'action de la CCMT est motivée par la sauvegarde de la mémoire collective ; l'embellissement des bourgs ; l'amélioration du cadre de vie, … à travers la restauration d'éléments patrimoniaux. C'est un investissement important et si l'on n'agit pas maintenant, les dégâts risquent d'être irrémédiables.

La CCMT donne la possibilité à toute personne ou entreprise locale qui le désire de participer à la sauvegarde de ce petit patrimoine. En partenariat avec la **Fondation du Patrimoine,** elle organise une souscription publique qui permettra aux généreux donateurs d'obtenir une déduction fiscale significative.

Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr

Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE



Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

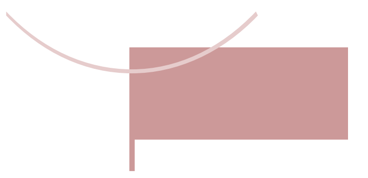
Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr



Dossier de presse
Souscription publique
-
Le cadre d'intervention de la CCMT



La protection et la mise en valeur de l'environnement sont une des compétences de la CCMT.

Aussi, l'inventaire du petit patrimoine réalisé durant l'été 2007, a permis de recenser l'existence de près de 700 éléments du petit patrimoine en Montagne Thiernoise.

Cet inventaire a permis de cibler les actions à mener, selon leurs urgences et selon l'impact qu'elles auront sur l'attrait du territoire. Les éléments sélectionnés sont visibles de la voie publique et leur réhabilitation vise à leur redonner une fonction sociale.

Dix-huit sites sont concernés par ce programme :

A Celles-sur-Durolle : la fontaine communale de la Bergère, l'abreuvoir et le lavoir de Mallaret, la croix à Pradel,
A Chabreloche : le lavoir du bourg, le puits de Montsuchet,
A La Monnerie-le-Montel : la croix du Suchet, la croix de La Roullière,
A Palladuc : l'abreuvoir et le lavoir de Sous le Bost,
A Sainte-Agathe : la fontaine et ses bacs à lait au Thuel, la fontaine de Raynaud,
A Saint-Victor-Montvianeix : la fontaine et la serve à Bancherel,
A Viscomtat : la croix à Grimond, la croix et l'abreuvoir au Grand Bois, le lavoir, la fontaine et l'abreuvoir à Mondière,
A Vollore-Montagne : le lavoir, l'abreuvoir et le four à pain à Fafournoux, le lavoir, l'abreuvoir, le bac et les cartes à lait aux Bourniers,
A Arconsat : le lavoir et l'abreuvoir à La Croix St Martin, la croix du bourg.

Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE



Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

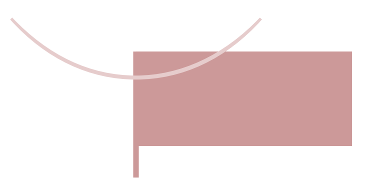
Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr



Dossier de presse
Souscription publique
-
Souscription : mode d'emploi



Vous souhaitez participer à la sauvegarde de votre patrimoine, à la mise en valeur de votre territoire, faites un don en remplissant le bon de souscription (p.6).

Vous êtes un particulier :

Votre don est déductible :

- De l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans le limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ = 34€ à ma charge.
- De l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50000€. Un don de 100€ = 25€ à ma charge.

Vous êtes une entreprise :

Votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du CA. Un don de 500€ = 200€ à la charge de l'entreprise.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal au nom de l'émetteur du chèque uniquement.

La Fondation soutient la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise en apportant la possibilité de l'avantage fiscal et en abondant les dons par une subvention.

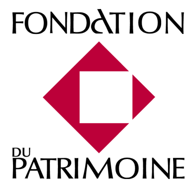
Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE



Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

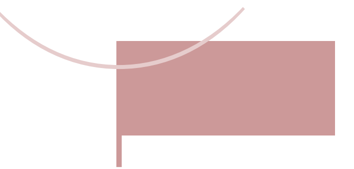
Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr



Dossier de presse
Souscription publique
-
Souscription : où en est-on ?



3 programmes de réhabilitation sont concernés.

1er programme : septembre 2009 à juin 2010- Communes de Palladuc, St Victor-Montvianeix, La Monnerie-le-Montel et Celles-sur-Durolle.

2ème programme : septembre 2010 à décembre 2010 - Communes de Chabreloche, Viscomtat et Vollore-Montagne.

3ème programme : avril 2011 à juin 2011- Commune d'Arconsat

Total Opération : 223 780€ HT

Conseil Général : 57 882€ HT.

Souscription publique : 1 010€ de dons collectés à ce jour.

Si un minimum de 8 080€ de dons est atteint avant le 15 Mars 2011, la CCMT se verra verser une subvention de 31 356€ de la part de VEOLIA (23 600€) et de la Fondation du Patrimoine.
MOBILISEZ-VOUS.

Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE



Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

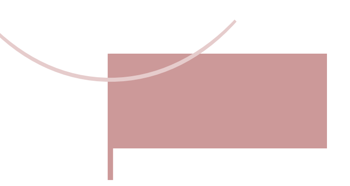
Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr



Dossier de presse
Souscription publique
-
Quels avantages à participer ?



Vous n'êtes pas décidé ? Vous manquez encore d'arguments ?

Voici quelques éléments qui devraient vous convaincre :

- La démarche est simple. Pour participez : envoyez un chèque accompagné du bon de souscription,
- Votre don est déductible de l'impôt,
- Vous participez à un projet de territoire exemplaire, qui plus est, votre territoire,
- Vous participez à faire revivre ce patrimoine de proximité et à le réintégrer dans les activités quotidiennes des habitants de la Montagne Thiernoise,
- Vous participez au maintien et à la création d'emplois ainsi qu'à la transmission de savoir-faire associés,
- Votre participation sera saluée sur différents supports de communication : presse locale, Sites Internet, bulletins intercommunaux.

Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com





Dossier de presse
Souscription publique
-
Quelques réalisations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE



Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr

Communes de La Monnerie, St Victor-Montvianeix, Sainte-Agathe, Celles-sur-Durolle.



Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE





Dossier de presse
Souscription publique
-
Quelques réalisations

Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...

Communes de Viscomtat, Vollore-Montagne, Chabreloche et Palladuc.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr

Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE



Protégeons le Patrimoine transmis par nos ancêtres afin de pouvoir le transmettre aux générations futures...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE THIERNOISE

Pont de Celles
63 250 CELLES-SUR-DUROLLE

Contact : Estelle CHAMBON

Téléphone : 04 73 51 89 93

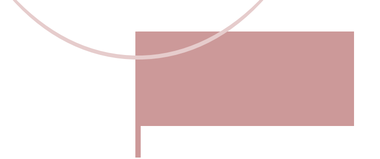
Télécopie : 04 73 51 89 00

E-mail : contact@ccmt.fr

Site Internet : www.ccmt.fr



Dossier de presse Souscription publique - Bon de souscription



BON DE SOUSCRIPTION

☐ Oui, je fais un don pour aider à la restauration du Patrimoine de la Montagne Thiernoise.
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / patrimoine Montagne Thiernoise».

**et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la communauté de communes si celui-ci n'aboutissait pas.*

Mon don est de : ………………………………… euros et je bénéficie d'une réduction d'impôts.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre (cochez SVP) :
☐ de l'Impôt sur le Revenu OU ☐ de l'Impôt sur la Fortune

NOM……………………………………………………………………………ou
SOCIETE………………………………………………………………………
ADRESSE………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………
CODE POSTAL…………………………VILLE…………………………………
E-mail: ……………………………………………………………………

Coupon à renvoyer avec votre don à :

Fondation du Patrimoine
Délégation Auvergne
60, rue Henri Barbusse
63000 CLERMONT FERRAND

OU

Communauté de communes de la
Montagne Thiernoise
Pont de celles
63250 CELLES SUR DUROLLE

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine de la communautés de communes de la Montagne Thiernoise dans le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

Fondation du Patrimoine

Délégation Auvergne - 60, rue Henri Barbusse - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 32 99 80

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com

